

L'Estafette



Anvinoise

Avril 2016 N° 26

Le journal d'informations communales

EDITORIAL

Certains s'inquiétaient de ne pas la voir arriver : la voilà enfin, avec quelque retard sur le calendrier annoncé. Avec le conseil, j'ai souhaité pouvoir vous présenter quelques chiffres qui illustrent la gestion 2015 et les projets à venir.



Comme l'an dernier à la même époque, les montants des dotations reçues pour le budget sont en baisse (-17,5%). Pour 2016, nous maintenons les taux de notre fiscalité communale. Cela ne sera peut être plus possible en 2017 si nous souhaitons continuer à offrir des services à l'ensemble de la population et permettre à chacun de vivre bien à Anvin en continuant à investir.

Alors que nous vivons, en France particulièrement, des moments difficiles, il ne faut pas nous résoudre à la peur de l'autre. C'est à chacun de nous de se montrer citoyen. Par notre comportement quotidien, nos paroles, nos écrits..., nous pouvons agir pour que vivre demain soit possible en paix. Ceci doit se concrétiser par un sens civique plus développé (propreté, verres dans les containers –et non à côté, respect de l'autre et de ses biens...) afin qu'il ne soit pas nécessaire de sanctionner des comportements délictueux, déjà repérés pour certains.

André OLIVIER, Maire d'ANVIN.

*Mesdames et Messieurs les anciens combattants,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs les présidents d'associations,
Mesdames, Messieurs.*

*Avec le conseil municipal, je suis heureux de vous inviter à la Commémoration de l'Armistice de 1945 en ce **démanche 8 mai 2016**, selon le programme ci-dessous :*

11h00 : Place du Bicentenaire, rassemblement.

11h15 : Départ du défilé.

11h30 : Place de la Mairie :

Recueillement devant le monument aux morts,

Dépôt de gerbe.

12h00 : Salle des fêtes : vin d'honneur et distribution de friandises aux enfants présents au défilé.

Au plaisir de vous rencontrer lors de cette cérémonie.

RES : Relais Emploi Solidarité.

A Fruges, à St Pol, vous pouvez joindre l'association au 03 21 03 43 33. La priorité est donnée aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Relais Emploi Solidarité les aide à trouver un emploi temporaire rémunéré afin de garder le contact avec le monde du travail et parfois même pour acquérir de l'expérience. Ceci n'est réalisable que si des partenaires font appel à RES. C'est pourquoi l'association recherche constamment des entreprises, collectivités locales, agriculteurs, bailleurs sociaux, associations et même des particuliers qui ont besoin de main d'œuvre à court ou long terme

DECHETTERIE

JOURS	FONTAINE LES BOULANS			
	MATIN		APRÈS-MIDI	
	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
lundi	9H 12H	10H 12H	14H 18H	14H 17H
mardi	10H 12H		FERMÉ	
mercredi	9H 12H	10H 12H	14H 18H	14H 17H
jeudi	FERMÉ		14H 18H	14H 17H
vendredi	FERMÉ			
samedi	9H 12H	10H 12H	14H 18H	14H 17H

RUE DE PRÉDEFIN Tél. 03 21 04 82 18

Budget 2016

Lors du conseil municipal du 29 mars dernier, les élus ont approuvé les comptes de l'année 2015 avant d'adopter le budget 2016 préparé en commissions, en tenant compte des dotations à recevoir de l'Etat (en forte baisse) et des charges courantes du fonctionnement d'une commune.

Les résultats de l'année 2015 montrent que les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées et permettent de dégager un excédent utilisable pour les investissements.

En 2016, les taux des trois taxes perçues par la commune qui alimentent le budget restent inchangés (ils sont largement inférieurs aux moyennes départementales et nationales). Les subventions attribuées aux associations qui participent à la vitalité d'Anvin et qui rendent compte de leur gestion sont d'un montant équivalent à l'an dernier, avec quelques changements dus à des arrêts d'activités ou disparitions d'associations.

Dans le **fonctionnement** de 2016, peu de changements à prévoir. Les deux contrats aidés d'Angélique et Doris se terminent cet été. Je profite de ces lignes pour les remercier de leur action pour la commune et leur souhaite de poursuivre leur chemin. De nouveaux contrats aidés seront proposés pour offrir une expérience à des jeunes de s'insérer dans la vie professionnelle et se former. Les charges de personnel n'évolueront presque pas. Nous avons un effectif à la baisse depuis le départ en retraite d'Annie Grevet à la fin de l'année 2015. La location de l'appartement au-dessus de la Poste nous procure une recette complémentaire. Les dépenses liées aux énergies restent importantes. Des économies seront réalisées avec le fonctionnement correct et régulier de la chaufferie bois et du réseau de chaleur dans les prochains mois.

Pour les **investissements** 2016 et années suivantes : en fonction des contraintes imposées par la diminution des dotations, nous allons concentrer notre action sur quelques postes, jugés prioritaires par les élus :

*l'accueil de la 6ème classe du RPC : accessibilité, isolation...

*la salle des fêtes : aménagement des sanitaires, accessibilité...

*la sécurité sur les routes : éclairage des passages piétons, rénovation des trottoirs, diminution de la vitesse avec nouvelle signalétique...

*les cimetières : reprise de concessions, agrandissement...

A l'avenir, un emprunt pourrait être contracté pour permettre à la commune de profiter des taux d'intérêt très bas et avoir une trésorerie permettant d'investir et d'attendre les retours des subventions.

D'autres travaux d'aménagement et d'embellissement de notre commune vont continuer. Ils visent tous à améliorer le cadre de vie de chacun. Il reste regrettable de constater que le comportement de quelques uns nuit au bien être et à la tranquillité de tous.

Du côté des commerçants et artisans anvinois....

Avec le début d'année, c'est Jean Aimé Lombart qui a fait valoir ses droits à la retraite. L'entreprise a maintenant un nouveau directeur en la personne de M Philippe MAYEUR. Comme il nous l'a confirmé, son objectif principal est de pérenniser les emplois (48 actuellement) et de développer l'activité sur Anvin. Bienvenue à lui et bonne retraite à M Mme Lombart.



En cuisine : Crumble fraise rhubarbe

Ingrédients pour 5 personnes : 125 g de farine, 100 g de beurre, 50 g d'amandes concassées, 180 g de sucre blanc, 40 g de cassonade, 400 g de rhubarbe, 400 g de fraises.

Préparation: Laver les fruits, les rincer, ôter le pédoncule des fraises et découper les fruits en morceaux. Dans une casserole, faire revenir les fraises à feu doux avec 60 g de sucre pendant 5 mn, enlever l'excédent de jus car elles vont à nouveau rendre du coulis à la cuisson. Faire de même avec la rhubarbe et 60 g de sucre dans une autre casserole. Préparer la pâte à crumble, sortir le beurre au préalable du frigo afin qu'il soit mou. Mélanger dans un saladier la farine, le beurre mou, la cassonade, les amandes concassées et 40 g de sucre blanc de façon à obtenir une pâte sablée. Préchauffer le four à 180°. Disposer quelques cuillères de rhubarbe puis de fraises dans des cassolettes, émietter la pâte à crumble dessus. Faire cuire au four pendant 15 mn. Lorsque le crumble est bien doré, les retirer du four. A déguster tiède.

Du côté des associations anvinoises... :

Au Syndicat d'Initiative : tradition et innovation.



Pour la 4ème année consécutive, le Syndicat d'Initiative d'Anvin organisait son Salon des Loisirs Créatifs. De plus en plus d'exposantes sont intéressées par cette manifestation, mais seulement 15 étaient présentes (faute de place). Même si l'affluence est en léger recul, les exposants(tes) sont satisfaits : intérêt des visiteurs au travail fait main, rencontres faites, ventes de leurs objets... Tous et toutes souhaitent que l'opération se renouvelle en 2017.

Parcours du Cœur 2016

Cette année, 6 communes se sont unies pour le Parcours du Cœur 2016 : Syndicat d'Initiative d'Anvin, commune d'Erin,

comités des Fêtes d'Heuchin, Teneur, Tilly Capelle et le club de gymnastique de Monchy Cayeux.

Après inscription, chacun démarrait de sa commune dans la joie et la bonne humeur pour rejoindre Anvin. Petite pause et deuxième parcours avec l'ensemble des participants(tes).

Retour à la salle des Fêtes pour une collation offerte aux participants (es).

A signaler la plus jeune avait 2 mois....!

Renouvellement souhaité en 2017 par tous, participants (tes) et organisateurs (trices).

**(photos visibles sur le site internet de la commune :
anvin-62134.com)**



ATRE : Artois Ternois Récupération Emploi. Association basée à St Pol sur Ternoise (tél : 03.21.03.72.84) avec un magasin situé rue de Canteraine (ouverture du mardi au samedi de 14h à 18h)

Depuis plus de 25 ans, ATRE est au service du territoire rural pour tout débarras chez les particuliers ou la gestion des déchets de chantier. Acteur de l'insertion sociale et professionnelle, l'association accueille des adultes en contrats aidés pour favoriser leur retour à l'emploi avec le soutien des collectivités locales, du Conseil Départemental₃ et d'autres financeurs



ETAT CIVIL : 09/2015 à 04/2016

NAISSANCES :

MARSY Emma le 05 septembre

VAN ELSLANDER Nathan le 07 octobre

HERNOUT Nathan le 13 octobre

PLAYOULT BENONY Lorenzo le 20 octobre

STEFFE Marcus le 20 décembre

MARIAGE:

ROUSSELLE Bénédicte et DESNYDER Gervais le 19 mars

DECES :

Mme PREVOST veuve RIMBAULT Germaine le 30 novembre

Mme GUILBERT veuve EVRARD Clotilde le 20 décembre

Mr LOCMANT Régis le 23 janvier 2016

Mme TOBO veuve VERRIER Agnès le 26 mars

TARIFS :

*Restauration scolaire : 3 € pour les élèves du RPI.

*Garderie : 2 € la séance, 5 € pour trois séances, 10 € pour 7.

*TAP : Par période scolaire : 25 € pour deux séances par semaine, 15 € pour une séance par semaine

En bref :

***la fête du RPI**, annoncé dans le calendrier des fêtes au samedi 18 juin n'est pas confirmée pour l'instant. Le contexte actuel ne facilite pas l'organisation d'événements autour des enfants. Une information définitive sera faite prochainement auprès des familles, après l'accord de l'inspection académique.

***le RPI devient RPC** : C'est le premier Regroupement Pédagogique Concentré du Ternois. La classe de Teneur rejoint les classes à Anvin et s'installe à l'arrière de la Poste, dans le local servant de garderie périscolaire. La garderie se déroulera dans la salle de motricité de l'école maternelle.

*Pour cet été, avant la rentrée des classes du 1er septembre, **les centres aérés** de la Communauté de Communes se déroulent en juillet à Heuchin et à Anvin au mois d'août. Renseignements et inscriptions aux permanences organisées et sur le site internet des Vertes Collines du Saint Polois.

Calendrier des fêtes printemps et été 2016

6 **Mai**: 4 jours de Dunkerque

8 : défilé et dépôt de gerbe

15 : Passage de la route des vacances

21 : Passage Paris-Arras-Tour

24 : Don du sang

18 **juin**: Fête du R.P.I

25:Fête de la Musique

02 **juillet**: concours de pétanque au Camping

14: défilé et animations proposées par le CF

24 : Don du sang

6 **août**: concours de pétanque à ELSA

2,3,4,5 **septembre**: Ducasse

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	8h30 - 12h	14h - 17h
Mardi	8h30 - 12h	Fermeture
Mercredi	8h30 - 11h30	Fermeture
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 17h
Vendredi	8h30 - 12h	Fermeture
Samedi	2ème du mois 8h30 - 11h30	Fermeture

Rédaction : Membres du conseil.

Directeur de publication :

André OLIVIER, Maire.

Impression : Créa Repro

Site internet de la commune :

www.anvin-62134.com

Pour contacter le maire :

- tél : 06.18.48.38.40

- maireanvin-a.olivier@orange.fr

Pour appeler la mairie :

03.21.03.56 72 ou 09.62.54.62.38